

C'est aux femmes de choisir

Jamais la lutte contre l'oppression des femmes n'a eu autant d'adeptes et suscité une telle unanimité médiatique que depuis la relance de l'affaire du foulard en mai 2003, avec pour point d'orgue le vote de la loi contre les signes religieux en février 2004. On aimerait pouvoir s'en féliciter. Mais une telle unanimité féministe, qui va de LO à Chirac et Sarkozy, est éminemment suspecte. Elle recouvre des motivations douteuses chez nombre d'acteurs, à gauche comme à droite. Aucune analyse sérieuse de cet épisode politique ne peut se dispenser d'aller chercher au-delà des apparences.

Selon l'actuel consensus français, le développement du port du voile chez des jeunes musulmanes en France traduirait un danger de régression majeure des droits des femmes issues de l'immigration, et une menace pour le combat féministe dans son ensemble. Cette appréciation craintive du voile se base sur trois principaux arguments.

1) Le premier argument est l'idée que le port du voile serait en France le signe visible d'une offensive intégriste mondiale. La République serait en danger car, comme le dit le rapport Stasi, la laïcité serait "mise à l'épreuve" par des "groupes intégristes" agissant à visage couvert pour "tester la capacité de résistance" de notre modèle républicain. Cette vision emprunte directement à la thèse du "choc des civilisations", pourtant par ailleurs très fustigée en France quand il s'agit de critiquer d'autres puissances impérialistes. Les tenants de "l'offensive intégriste" n'oublient jamais de nous rappeler le fameux "cas algérien", exemple par excellence du danger qui nous guette en France. Le développement du port du voile en Algérie à la fin des années 80 n'était-il pas le prélude à la catastrophe ? L'argumentaire "féministe" ressassé à l'infini nous explique qu'"on ne peut trahir le combat des féministes algériennes", de toutes celles qui ont donné leur vie pour résister à la barbarie intégriste.

Mais rapporter la question des jeunes filles voilées dans les écoles françaises au foulard algérien (ou iranien) est un raccourci hasardeux. D'une part, il suggère des connexions diaboliques pour le moins difficile à établir entre de mystérieux "groupes islamistes" en France et leurs homologues à l'étranger (GIA, FIS, mollahs iraniens). D'autre part il traduit le refus de voir, dans la plupart des filles qui portent le foulard, des Françaises nées en France, ne parlant que le français, et ne rêvant que de se faire reconnaître comme des françaises et des musulmanes dans leur propre pays.

"L'exemple algérien" est en général invoqué pour justifier la nécessité d'une réaction vigoureuse contre la menace islamiste. Mais que s'est-il passé dans ce pays ? Les femmes voilées ont-elles vraiment été le signe annonciateur de la barbarie ? Et pourquoi ne l'ont-elles pas été en Tunisie, au Maroc, en Jordanie ou en Turquie ? Oui, l'Algérie a perdu entre 100000 et 150 000 victimes de la violence pendant les années 90. Mais ces morts ne découlent pas du voile. Ils ont été la conséquence d'une guerre civile déclenchée le 11 janvier 1992 quand l'armée algérienne a décidé d'interrompre les élections législatives et d'éradiquer un parti islamiste, le FIS, qui avait recueilli 47% des voix au premier tour. Cette guerre civile, que les généraux et leurs alliés civils ont parfois justifiée en évoquant la défense des droits des

femmes, a été menée par l'armée algérienne à coup d'arrestations massives, de napalm, de chars, de torture systématique et d'exactions extra-judiciaires. L'armée luttait contre des groupes islamistes armés qui n'avaient rien à lui envier en termes de barbarie et de massacres. Voilées et non voilées, les femmes ont été les premières victimes de cette guerre civile. Les tueries de 1997, notamment dans les anciens fiefs électoraux du FIS, les viols, la répression n'ont pas fait de détail entre voilées ou non voilées. Est-ce ainsi qu'il fallait lutter contre l'islamisme algérien ?

Aujourd'hui, même si le Front islamique du Salut (FIS) n'a jamais été aussi faible et aussi divisé, le voile n'a toujours pas disparu de l'espace algérien. Pis encore, le honteux code de la famille algérien (le plus rétrograde du Maghreb) est toujours en vigueur. Les généraux algériens n'avaient pas attendu le FIS pour le promulguer et n'ont pas profité de l'éradication pour l'abroger...

Celles et ceux qui se revendiquent du combat des femmes algériennes contre l'obscurantisme pour justifier l'exclusion des jeunes filles voilées de l'école en France commettent plusieurs raccourcis : 1°) Nul ne peut démontrer en quoi l'exclusion de l'école des femmes voilées en France aiderait les femmes d'Algérie et d'ailleurs. Nous nous réjouissons que l'association " Solidal " (Solidarité alternative Algérie) affirme dans un tract distribué le 6 mars : " *Nous déclarer contre le voile ne nous fera cautionner aucune agression contre celles qui le portent. Nous ne participerons ni à les stigmatiser ni à les priver de droits chèrement acquis comme l'école* " ; là est l'essentiel. 2°) Au Maghreb la répression de l'islamisme n'a pas sauvé les libertés et encore moins les femmes. Elle n'a servi qu'à une seule chose : reconduire les mêmes élites au pouvoir et redorer leur image chez leurs bailleurs de fonds (FMI, BM et ex-puissance coloniales) ainsi que dans les opinions publiques occidentales. La lutte pour l'émancipation des femmes ne peut s'accommoder de la répression et de la criminalisation de l'islamisme encore moins des femmes voilées !

La grille de lecture de l'offensive islamiste organisée derrière la montée du port du foulard est pour le moins peu opérante, et fait l'impasse d'une analyse spécifique nécessaire de ce qui se passe, sous le voile, chez les femmes elles-mêmes (1). Les exemples algérien et tunisien n'attestent pas d'une telle offensive.

En Tunisie, le foulard est interdit par le régime de Ben Ali depuis le début des années 90 à l'école, à l'université comme au travail. Quant au mouvement islamiste, il est très affaibli par la répression : il n'a jamais été reconnu légalement ; et il a compté des milliers de prisonniers sur les dix dernières années. Tous les dirigeants sont en exil ou en prison dans l'isolement, et l'islamisme n'a plus la moindre expression politique publique organisée. Pourtant, de plus en plus de Tunisiennes se voilent. Aujourd'hui encore (8 mars 2004), le congrès de l'Association féministe tunisienne des femmes démocrates, discute presque dans les mêmes termes qu'en France la question du foulard. Certaines n'y voient qu'un " symbole de l'enfermement des femmes et de régression ", d'autres un repère identitaire face à l'Occident perçu comme " dominateur et occupant " en Irak ou en Palestine (2).

2) Deuxième argument, le voile serait imposé aux jeunes filles mineures par des frères, des pères ou des maris, bref des hommes (arabes, musulmans et machistes), et on ne peut cautionner cette oppression. Nous ne discutons pas ici du nombre de ces cas. Ils existent

certainement (3). Mais quel sera l'impact de la loi dans ces cas ? Ces femmes ne pourront s'émanciper de l'emprise de leur milieu que par l'école, les diplômes et le travail. Une loi qui exclut ou une exclusion sans loi ne peut que conforter le pouvoir du père, du frère ou du mari sur la femme voilée.

Oui mais, disent les partisan(e)s de la loi, beaucoup de filles trouveront dans la loi un argument fort pour refuser de porter le voile malgré elles. Elles sont heureuses de trouver la République à leurs côtés pour résister au machisme de leur entourage.

C'est possible. Mais lorsque les jeunes femmes sont soumises à de telles pressions, les hommes en question seront justement ravis et confortés par la loi dans l'objectif de NE PAS envoyer ces filles à l'école publique. Quant à celles qui ont fait le choix (contre leur environnement) de porter le voile tout en allant à l'école publique, en quoi l'Etat a-t-il le droit de les priver de ce choix et de ces droits ? Et en quoi l'argument du voile " symbole de soumission et d'enfermement " est-il adéquat dans ce cas ?

Derrière chaque femme voilée ne se cache pas un homme barbu. Certaines de nos féministes ont du mal à accepter cette réalité. En France comme ailleurs, des jeunes filles ont choisi de revendiquer leur islamité et de marquer leur différence par le port du voile. Quand on les écoute (ce que certain(e)s féministes et " émancipateurs " ne cherchent même pas à faire), leur discours est multiple, mais avec des exigences claires. Elles veulent être acceptées comme musulmanes souvent parce que leurs parents qui ont cherché à s'assimiler, sont marginalisés ou exclus parce qu'ils s'appellent Mohamed et ont la peau basanée ; elles refusent qu'on porte sur elles un regard de pitié, qu'on considère que l'islam impose l'obscurantisme alors qu'elles y puisent l'exigence, pour les femmes comme pour les hommes, de s'instruire. Elles ne veulent pas qu'on les traite en victimes ou en femmes soumises alors même qu'elles veulent acquérir les moyens de l'autonomie et procèdent de choix personnels. Elles sont fières et prêtes à se battre avec leur foulard contre des adultes (souvent des hommes d'ailleurs) pour le garder. Oui, le voile est aussi un choix de femme. Pouvoir choisir ses habits et disposer de ses cheveux et de son corps est un droit. Un droit, contre les Etats qui imposent le voile et contre ceux qui répriment celles qui le portent. Le féminisme met l'accent sur le choix des femmes et nos luttes, sur les conditions sociales et culturelles pour que ce choix devienne de plus en plus libre. Aucun obstacle ne doit être opposé à l'éducation des femmes et à leur engagement militant.

Le paradoxe est (alors qu'on stigmatise le voile comme enfermement et soumission), que ce sont les femmes qui ont choisi de porter le voile qui dérangent le plus. Appréhendées au mieux comme une provocation insupportable, au pire comme le signe visible du danger qui hante la France, elles provoquent une haine irrationnelle y compris chez certaines féministes. Est-il si difficile de comprendre que ce voile veut racheter leur exclusion, leur souffrance, les humiliations qu'elles ont souvent endurées, la perte de contrôle sur leur avenir incertain, leur histoire familiale de fille d'émigrés. Dans notre débat franco-français, à gauche comme à droite la fille voilée est réduite à son foulard, à son corps couvert, à un sexe qui refuse de s'exposer. Elle n'est plus un être humain doté d'une raison et d'une volonté, mais un signe religieux qui refuse l'intégration ! C'est nier les significations sociales complexes et multiples du voile. Oui il y a le voile de la soumission comme le voile de la honte ; le voile de la tradition et du conservatisme. Mais il y a aussi le voile de la fierté du marquage d'une identité

(muslim is beautiful) tant stigmatisée et rejetée.

3) Troisième argument : le voile ne peut être toléré dans un pays comme la France où les femmes se sont battues pour l'égalité des droits. Cet argument néglige la transformation de la population française, son ouverture (que nous voulons) à une très grande diversité d'immigration ; mais aussi son incapacité à leur donner une place égale. Il néglige l'échec du modèle d'intégration/assimilation. Il oublie l'impact durable d'un comportement néo-colonial et du racisme. En outre, la condamnation univoque du port du foulard s'obstine à nier la dynamique à la fois complexe et ambiguë qui se profile très souvent derrière les motivations de celles qui ont choisi de le porter.

Le voile peut être vécu comme une revendication du droit aux différences, ou comme une stratégie de protection dans le ghetto, ou encore comme une affirmation de liberté. De la même façon qu'il n'y a pas une seule façon de porter le voile, il n'y a pas une seule motivation. Il y a le voile imposé par le mâle, mais aussi le voile qui libère de l'emprise du père et du frère, le voile qui donne le courage de revendiquer l'égalité et la fin des discriminations. La participation de jeunes filles voilées aux manifestations de soutien au peuple palestinien, aux mobilisations contre la guerre d'invasion de l'Irak, au FSE, au collectif "Une école pour tou(te)s", au collectif "Féministes pour l'égalité", à la manifestation du 8 mars 2004, en est la meilleure illustration.

Le plus aberrant de ce regard aveugle (ou borgne) sur le voile est d'interpréter la présence de ces femmes dans des cortèges et manifestations au contenu progressiste non comme des victoires sur l'obscurantisme et le repli religieux et communautariste mais comme *un danger!*

Il est urgent aujourd'hui de cesser d'attribuer le monopole de l'oppression sexuelle à une religion/l'Islam. Le féminisme ne devrait jamais exclure des filles qui manifestent contre le sexisme et pour l'égalité, sous le prétexte qu'elles sont voilées ! Si l'on pense qu'il y a là une contradiction, de deux choses l'une : soit l'on a raison, mais la présence de ces femmes dans ces manifestations-là devrait consolider le terme progressiste de la contradiction ; soit l'on se trompe et il y a quelque chose que l'on n'a pas compris, sous le voile. Mais en aucun cas limiter l'engagement politique et militant des femmes voilées n'est une façon de les émanciper ! La lutte contre " l'obscurantisme " recouvre malheureusement bien souvent d'épaisses couches de mentalité archéo-coloniale.

Notes

1) Cf. *Musulmanes et modernes. Voile et civilisation en Turquie* de Nilüfer Göle, La Découverte. Confluences Méditerranée, *Femmes et islamisme*, N°27 automne 1998. *Le foulard islamique en question*, Charlotte Nordmann (dir.), édition Amsterdam, réunissant des articles de : Balibar, Barkat, Bouamama, Bouteldja, Bouzar, Delphy, Dubois, El Yazami, Gaspard, Göle, Grupper....et d'autres

2) Cf. Le port du voile islamique au coeur d'un débat complexe en Tunisie. TUNIS, 9 mars (AFP)

3) Le livre *L'une voilée, l'autre pas* de Dounia Bouzar et Saïda Kada (Albin Michel) analyse certaines de ces situations voire l'offensive de certains groupes fondamentalistes. Mais il met

à sa place relative cet aspect, dans l'ensemble de la situation en France.

Catherine Samary

Olfa Tlili

Flavia Verri